

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
Pour six mois..... 2.50
Pour quatre mois..... 1.50

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.03
Une fois la semaine..... 0.02

Avis de Noces, Mariage ou
Décès.....\$0.50
Pour les annonces à longs termes
conditions spéciales.

SON EXCELLENCE
LE
Gouverneur - Général
DONNERA UNE
RÉCEPTION
DANS LA
SALLE DU SENAT
A 8 30 P.M.
SAMEDI, 31 JANVIER

Les règlements ci-dessous ont été adoptés
pour les réceptions :
1- Les visiteurs entreront dans le carré
du parlement par la porte Est et sortiront
par la porte Ouest.

Par ordre,
MELGUND,
Secrétaire au Gov.-Général.

LE CANADA
Ottawa et Hull, 29 Janvier 1885

LA SESSION

La troisième session du cinquième
Parlement de la Confédération
Canadienne s'est ouverte, cette
après-midi à 3 heures.

La voix du canon a grondé ; les
fusillades ont crépité de toutes
parts ; tandis que sur les édifices
parlementaires flottaient gaiement
les drapeaux de la nation.

Tout ce cérémonial est vieux, a
été réédité bien des fois ; on re-
connait également cette foule cu-
rieuse qui encombre les galeries
d'un luxe tapageur ; tout ce que
l'on a sous les yeux est enfin une
redite, et pourtant l'ouverture d'une
session est un spectacle qui em-
poigne et qui domine.

C'est qu'il y a là, au-dessus de
tous les apprêts extérieurs, au des-
sus du Chef de l'Etat, au dessus de
la députation, au dessus de cette
foule qui veut voir et être vue,
une idée puissante, celle de la
royauté populaire, se manifestant
en la personne de ceux à qui elle a
confié le mandat d'être les repré-
sentants et les gardiens de ses in-
térêts, de ses droits et de ses
devoirs.

La cérémonie, cette année, a
emprunté un attrait particulier à
la présence d'un nouveau gouver-
neur-général, Lord Lansdowne,
et elle a dû aussi un surcroît d'éclat
et de pompe à la démonstration du
dévoilement de la statue de Sir
G. E. Cartier, qui a eu lieu immé-
diatement après l'ouverture des
Chambres et durant laquelle des
discours ont été faits.

Voici le texte du discours du
trône tel que prononcé au Sénat
par Son Excellence le Gouverneur-
Général.

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Com-
munes :

En ouvrant cette nouvelle ses-
sion du parlement, je dois vous
féliciter de l'abondante moisson
que la divine Providence nous a
accordée et de la situation générale
du pays. La prospérité de notre
commerce, bien qu'il ait ressenti
les effets de la dépression qui a pré-
valu dans la Grande-Bretagne et
dans la république voisine, repose
sur des bases qu'aucune perturbation
temporaire ou partielle ne
peut ébranler.

J'ai confiance que la présente
année sera une année de paix et de
progrès.
Le courant de population vers le
Manitoba et les territoires du Nord-
Ouest a rencontré des obstacles
variés et inattendus, mais il n'en
a pas moins été considérable, et nous
devons nous féliciter du témoigna-
ge qu'ont rendu les membres de
l'Association Britannique et les
autres personnages qui ont visité
le Nord-Ouest l'été dernier, relatif-
ment au bien-être, au contentement
et au bon espoir des colons.

Il vous sera présenté un projet
de loi introduisant dans ces Terri-
toires un mode plus simple et plus
économique pour le transfert de la
propriété foncière.

Le travail de la commission de
consolidation des Statuts concern-
ant la Puissance est complété, et
il vous sera présenté pour être sou-
mis à l'action du Parlement.

Vous êtes de nouveau invités à
étudier un projet de loi relatif à la
représentation du peuple dans le
Parlement et à l'assimilation du
cens électoral dans les différents
provinces.

Il a été fait un arrangement pro-
visoire avec le gouvernement du
Manitoba sur des matières en dis-
cussion depuis quelque temps, et
une loi vous sera proposée pour
confirmer cet arrangement dès
qu'il aura été accepté par la légis-
lature provinciale.

J'ai cru qu'il était expédient de
nommer, pendant la vacance, une
commission pour faire et consigner
dans un rapport une étude com-
plète de l'immigration chinoise en
tant qu'elle affecte le commerce et
aussi au point de vue des objec-
tions sociales et morales qu'a sou-
levées l'affluence des chinois au
Canada.

Le rapport des commissaires est
presque terminé et il vous sera
présenté au cours de la présente
session.
La nécessité d'encourager la con-
struction rapide de lignes de che-
mins de fer parcourant les Terri-
toires du Nord-Ouest s'est fait sen-
tir à mon gouvernement, et il vous
sera demandé d'aider à la construc-
tion de ces chemins de fer par
des libérales concessions de terres.

Les chambres de commerce des
principales villes du Canada, ainsi
que de quelques-unes de la Grande
Bretagne, ont fait des représenta-
tions urgentes sur la nécessité qu'il
y a d'adopter quelque régime de
banqueroute ou d'insolvabilité
donnant une protection suffisante
contre les préférences injustes, et
j'appelle sérieusement votre atten-
tion sur cet important sujet.

Conformément au vote de la
dernière session, j'ai fait équiper
un bâtiment qui a été expédié au
détroit de Davis et à la Baie d'Hud-
son dans le but d'obtenir des ren-
seignements plus exacts sur la
navigation de ces mers et de consti-
tuer la possibilité d'utiliser cette
route pour les fins du commerce.

Plusieurs autres mesures de con-
séquence vous seront proposées ;

entre autres des projets de loi pour
modifier l'Acte des Assurances de
1877, l'Acte du Service civil, et la
loi relative aux maladies conta-
gieuses des bestiaux, ainsi qu'un
projet de loi pour faire, à une épo-
que rapprochée, le recensement de
la population des Territoires du
Nord-Ouest et un autre relatif à la
police à cheval du Nord-Ouest.

Messieurs de la Chambre des Com-
munes :

Les comptes du dernier exercice
vous seront soumis. Vous verrez
que, malgré la réduction considé-
rable en valeur et en quantité de
beaucoup de nos importations les
plus importantes, les revenus ex-
cèdent les dépenses imputables sur
les revenus consolidés.

Le budget de l'exercice prochain
vous sera aussi présenté. Vous
trouverez, j'espère, qu'il a été
préparé dans un esprit d'économie.

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Com-
munes :

Je suis convaincu que vous ferez
une étude sérieuse des sujets que
j'ai mentionnés ainsi que de toute
autre matière qui peut intéresser
la prospérité et le bon gouverne-
ment du Canada.

M. Linière Taschereau, le jeune
et intelligent député du comté de
Beauce, va proposer l'adresse en
réponse au discours du trône, et
M. Townsend, qui vient de recueillir
la succession de Sir Charles
Tupper dans le comté de Cumber-
land, N.E., a été choisi pour la
seconder.

PLUS TARD
Au moment où nous mettons
sous presse, on est à acclamer
chaleureusement la statue de sir
G. E. Cartier, qui vient d'être dé-
voilée en présence du gouverneur-
général et du Conseil des ministres.

La foule est immense autour de
l'estrade qui a été dressée et occa-
sionnellement décorée pour l'occa-
sion, et le corps des raquetteurs en
costume, un grand déploiement de
pompes militaires, les fanfares
joyeuses des musiques de Ste Anne
et des gardes à pied du gouver-
neur-général contribuent à faire
de cette cérémonie une des plus
imposantes et des plus glorieuses
qui se puissent voir.

Sir John A. Macdonald et Sir
Hector Laegevin ont fait en anglais
et en français un magnifique éloge
du grand homme et du vaillant
patriote qui fut leur compagnon
d'armes et que son pays acclame
aujourd'hui comme l'une de ses
gloires nationales.

Le club Cartier de Québec était
représenté par M. Guillaume
Annot, M. P., et M. George Belle-
rive, avocat, et secrétaire de l'hono-
rable M. Blanchet.

Nous reviendrons sur ce sujet
demain.

LA SESSION PROVINCIALE

L'ouverture de la seconde session
du 51ème parlement provincial a eu
lieu, hier, à Toronto. Une foule
considérable encombra la salle de
l'Assemblée Législative, et les céré-
monies officielles ont été accompa-
gnées de toute la pompe et la so-
lennité accoutumées.

L'honorable John Beverley Ro-
binson, lieutenant-gouverneur d'On-
tario, a présenté à la Chambre une
adresse qui est très-maigre, comme
budget législatif et comme thème
d'administration publique. On y
prévoit, à première lecture, une
session peu intéressante et peu
fructueuse, de la part du gouverne-
ment.

Voici le résumé de ce document :

"Monsieur le Président et messieurs
de l'Assemblée Législative,

"Je suis heureux de vous ren-
contrer de nouveau dans l'accom-
plissement des devoirs importants
qui vous incombent sous la Consti-
tution qui nous régit.

"Suivant l'engagement passé
entre notre province et celle du
Manitoba, la question des frontières
provinciales a été soumise au Con-
seil Privé de Sa Majesté la Reine
du Royaume-Uni d'Angleterre, et
je dois vous féliciter au sujet de la
décision qui a été rendue et qui
sauvegarde tous nos droits, en
reconnaissant le rapport des arbitres,
dont la province a toujours de-
mandé la mise en force.

Mon gouvernement aurait
aussi voulu soumettre au même
tribunal la fixation de toute la
frontière Nord-Ouest, et aussi le
droit de propriété de certains
terrains dont le gouvernement
fédéral s'est emparé. Tout ce qui
a été fait à ce sujet vous sera sou-
mis."

L'adresse fait ici allusion à l'éta-
blissement d'un district provisoire de
Thunder Bay, à l'érection du dis-
trict territorial de Rainy River, et
elle recommande d'adopter des
mesures pour rendre plus efficace
l'administration civile et munici-
pale de ces nouveaux endroits.

Après avoir attiré l'attention de
la Chambre sur l'encouragement
qu'on doit donner à la colonisa-
tion, en accordant gratuitement
des terres aux colons, l'adresse
mentionne le jugement qui recon-
naît les droits du public sur les
rivières et autres cours d'eau, et
celui qui vient de récuser la validité
de l'acte des licences, passé par
le parlement fédéral en 1883 et 1884.

Elle constate ensuite que la pro-
vince a été favorisée d'une récolte
abondante, durant l'année qui vient
de finir, et elle passe en revue
l'état actuel du commerce, de
l'agriculture et de l'industrie, ap-
puyant particulièrement sur les
travaux accomplis par les institu-
tions agricoles et les effets salu-
taires de leurs opérations.

Passant alors à considérer le
mouvement de l'immigration, l'a-
dresse fait voir que si les étran-
gers qui se sont fixés, l'an dernier,
dans l'Ontario, sont moins nom-
breux que ceux des années pré-
cédentes, ils sont par contre mieux
choisis et plus propres à devenir
de bons citoyens. La somme qui
sera demandée à la Chambre pour
aider les immigrants à s'établir
est de beaucoup moins considéra-
ble que les allocations du passé, eu
égard à la facilité où tous les tra-
vailleurs se trouvent, dans notre
pays, de se procurer de l'ouvrage.

Mais, il sera demandé à la législa-
ture de voter une nouvelle allo-
cation pour donner plus d'accom-
modements aux asiles d'aliénés et
construire des bâtisses addition-
nelles à Orillia.

L'adresse demande à la députa-
tion de bien étudier les bills qui
lui seront soumis au sujet de l'ex-
tension de la franchise électorale,
de réformes à apporter à l'acte
consolidé de 1878 quant aux écoles
publiques, séparées et de haute
éducation, et elle signale le mou-
vement qui est à s'opérer vers la
fédération universitaire.

Entre autres mesures qui seront
soumises à l'approbation de la
Chambre, se trouvent un bill
pour étendre la juridiction de la
Cour de Comté, un bill pour don-
ner plus d'efficacité à l'administra-
tion de la justice dans la province,
et un troisième pour simplifier les

titres et le transfert de la propriété
dans certains cas.

L'adresse mentionne enfin que
les Commissaires chargés de s'en-
quérir du prétendu attentat à l'in-
dépendance de certains députés,
durant la dernière session, vont
faire leur rapport ; que les travaux
des divers départements et les
estimés pour l'année courante vont
aussi être mis devant la Chambre
pour approbation, et elle termine
en exprimant l'espoir que les dé-
putés se dévoueront activement et
assiduellement à tous les travaux de
la session.

J. A. VALIN
Avocat et Notaire Public.
ARGENT A PRETER.
BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis
l'Hotel Russell.

Société de Colonisation du
Lac Témiscaming

Avis est par le présent donné que
l'assemblée générale et annuelle des
membres de la Société de Colonisation
du lac Témiscaming aura lieu le mardi,
troisième jour de février, mil huit cent
tre-vingt-cinq, au Collège d'Ottawa, aux fins de recevoir
le rapport du bureau de direction
actuellement en charge, d'élire des directeurs pour
l'année prochaine et de transiger toutes
autres affaires qui seront jugées utiles.
Ottawa, 24 janvier 1885.
Par ordre du Bureau,
LOUIS LUSSIER, secrétaire.

Société de Colonisation du
Lac Témiscaming

Avis est par le présent donné à tous
les membres de la Société de Colonisation
du lac Témiscaming que le premier paiement
de cinq piastres du versement pour l'année
1885, est devenu dû le treize janvier
courant (1885) et doit être fait avant le quinze
février prochain au bureau du sousigné,
324, rue Sussex. Ceux-là seuls qui auront
fait ce paiement pourront voter à l'assem-
blée du 3 février prochain.
Ottawa, 26 janvier, 1885.
Par ordre du Bureau,
LOUIS LUSSIER, secrétaire.

FETES! FETES! FETES!
MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS!
CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs
choisies et cigares, vient d'être reçu au
numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O.
McKAY.
Liqueurs françaises et italiennes, Barton
et Gastier, St. Julien, Sauternes, Brillon,
Ayala, Chateau-d'ay, L. H. Mumm, Char-
treuse, Kummel, Benedictine, Curacao,
Morakno Vermont, Torino, Eau-de-Vie,
Gin, en fûts et en caisse.
CIGARES de qualités variées, importés
et Canadiens.
Orléans promptement exécutés, effets livrés
à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX
W. O. McKAY,
Propriétaire.

FUMEZ
LES CIGARES

CABLE
ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

CHAS DESJARDINS
No. 40 RUE SPARKS
OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE
sur la VIE et contre le FEU,
Cité et District d'Ottawa

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES:
La Citizien, DE MONTREAL,
La Northern, Co. ANGLAISE,
La Caledonian, do
La Phoenix, do
Capital et Refit Réunis
au delà de
\$40,000,000

ASSURANCES SOLICITÉES,
AGENT FINANCIER de
PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies
incorporées, achetées et vendues pour ar-
gent et sur marge.
EMPRUNTS négociés pour particuliers,
Corporations Municipales et Sociales, Fa-
briques et Eglises à des conditions très
avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première
classe.
LES capitalistes trouveront leur avan-
tage à correspondre avec

M. Chas Desjardins.
BUREAU:
Edifice de l'Hotel Russell, rue
Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur
enregistrés.
1er déc. 1 an

E. G. LAVERDURE
MAGASIN GÉNÉRAL DE
FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce
qu'il faut dans cette ligne
Outils, Clous, Câble, Chaine,
Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastie
Etc.

Comme par le passé un assorti-
ment complet de

QUINCAILLERIE.
69 & 71 Rue WILLIAM

PROVINCE DE QUÉBEC

Département des Terres de la Couronne

SECTION DES BOIS ET FORÊTS
Québec, 20 décembre 1884.

Avis est par le présent donné que, con-
formément aux dispositions de l'acte 36
Victoria, chapitre 2, les coupes de bois sui-
vantes seront mises à l'enchère, dans la salle
de ventes du Département des Terres de la
Couronne, en cette ville, MERCREDI, le
25 FÉVRIER 1885, à 10-30 a. m.

AGENCE D'OTTAWA
Bloc A, arrosé par la Rivière Ottawa
1er Rang. Limites No 5, 6, 14 milles car-
rés, No 7, 10, 13 milles carrés, No 8, 16 milles
carrés, No 9, 24 milles carrés, No 10, 42
milles carrés, No 11, 40 milles carrés, No 12,
37 milles carrés.

2e Rang. Limites Nos 6, 7, 10, 11, 12, 50
milles carrés chaque. Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,
9, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque.

Cette vente sera soumise aux conditions
ordinaires, dont les détails peuvent être
obtenus sur demande, au département des
Terres de la Couronne, ou au bureau de
l'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa.
E. E. TACHE,
Assistant-Commissaire des
Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nom-
més à cet effet, par l'Ordre en Conseil, sont
les seuls autorisés à publier cet avis.

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant as-
socié de M. E. F. Lauzon, informe le public
en général qu'il vient de reprendre son
ancien poste, au Nos. 55, 53 et 60 rue
Murray. Le public voyageur trouvera
toujours à cet hôtel une pension de pre-
mière classe. M. Renaud étant continuel-
lement en rapport avec les marchands de
bois et les contracteurs de chemin de fer,
les hommes de chantiers trouveront tou-
jours chez lui à s'engager au prix le plus
élevé.

A. RENAUD, propriétaire.
No 55, 53 et 60 Rue Murray,
16 déc. 1 an.

Advertisement for various services including funeral homes (JULIEN, Pompes Funèbres), printing (SCELLE), and other businesses in Ottawa.





LES BATELIERS CANADIENS DU NIL

Il y a déjà plusieurs mois qu'un groupe de canadiens abandonnaient leurs foyers, leurs familles, pour s'en aller là-bas, en Egypte, affronter un climat nouveau, un pays inconnu, et conduire, à travers une navigation difficile et ardue, les troupes que l'Angleterre envoyait à Kartoum, au secours du général Gordon.

Nous n'avons pas à juger ici l'acte de ces hommes. La plupart étaient de rudes travailleurs et ils apercevaient, dans les offres du gouvernement anglais, un moyen de gagner un salaire qui leur paraissait élevé. D'autres y allèrent peut-être par goût d'aventure. Dans tous les cas, tous s'y rendirent dans le but de faire leur devoir, et nous croyons inutile de déclarer en ce moment que personne n'a failli à cette tâche.

Les autorités anglaises sont là, en effet, pour attester que les bateliers canadiens sont de rudes bœufiers, et que les obstacles et le travail ne les effraient pas. Elles pourraient aussi rendre le témoignage que sans eux, sans leur aide, l'expédition de Wolsey n'aurait jamais pu accomplir le trajet qu'elle vient de parcourir.

Mais, notre but n'est pas de faire ici l'éloge de ceux de nos compatriotes qui ont pris part à l'expédition du Nil. Nous voulons simplement demander au gouvernement anglais si, en face des dangers courus, des travaux gigantesques accomplis, des fatigues endurées, des sacrifices de tous genres acceptés par ces hommes, qui ne lui devaient rien ni à ses guerres, et qui cependant ont été servir vaillamment sa cause en Egypte, il croira avoir rempli ce que la justice et la reconnaissance lui commandent, parceque le mince salaire qu'il leur a promis aura été compté chaque mois à leur famille.

On nous dira peut-être que l'obligation contractuelle n'exige pas davantage. Nous le savons bien; mais, nous n'ignorons pas non plus qu'au même prix l'Angleterre ne trouverait pas maintenant un homme parmi nous qui voudrait aller tenter l'épreuve qui vient d'être faite. Nous savons bien aussi que le salaire qui a été promis aux canadiens de l'expédition du Nil ne compense que bien légèrement les sacrifices même pécuniaires qu'ils ont dû s'imposer; enfin, nous aimons à croire que le devoir d'un peuple ne se borne pas à l'exécution systématique de la lettre d'un contrat, quand il a affaire à des parties qui lui ont rendu service.

Nous ne venons pas dicter le chemin du devoir à personne; mais, nous croyons que la reconnaissance du gouvernement anglais aurait bien sa place auprès des familles éplorées, dont le Nil ou la maladie ont tué un des membres en Egypte; auprès de ceux là tous, qui ont abandonné leur pays et leurs foyers, pour aller travailler au succès de l'Angleterre, dans l'ancienne patrie des Pharaons.

UN BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ.

Entre tous les hommes dont les travaux méritent de fixer l'attention du monde, on doit citer en première ligne le docteur Laroyenne qui, par un médicament nouveau, est parvenu à guérir des maladies jadis réputées incurables, comme l'hystérie et l'épilepsie. Les résultats obtenus par lui sont vraiment étonnants; et il n'y a pas un médecin aujourd'hui qui ne connaisse la solution Laroyenne et son efficacité dans toutes les maladies nerveuses. En vente à Ottawa, dans la pharmacie de Mr. Dacier, 517 rue Sussex.

Carnaval de Montréal, Janvier, du 26 au 31 inclusivement. Seule ment trois piastres d'Ottawa à Montréal et retour. Bilets bons pour partir depuis lundi, le 26 jusqu'à vendredi, le 30. Retour jusqu'au lundi suivant inclusivement, par le Chemin de fer du Pacifique.

POUR LA SESSION

Comme la prochaine session du Parlement promet d'offrir beaucoup d'intérêt, nous prendrons des abonnés à l'édition quotidienne du Canada, pour toute la durée de la session, à raison de \$1.00, et le journal sera porté à domicile pour ce prix.

Nouvelles Générales

Une terrible tempête de neige s'est abattue sur la ville de Québec hier.

L'ex-lieutenant-gouverneur Robitaille, de Québec, vient d'être nommé au Sénat, pour remplir le poste laissé vacant par la résignation de son frère.

Le Rév. M. Hamilton, de Québec, a accepté le poste d'évêque de la congrégation réformiste de Niagara.

Le Truth dit que le nom de celui qui a préparé les explosifs de samedi dernier est McCafferty.

On annonce de St. Jean, Terre-Neuve, qu'un ouragan très violent s'est fait sentir sur toute la côte Ouest de la Nouvelle Ecosse, hier. On signale la disparition de 23 bateaux et on craint beaucoup d'avoir à constater des pertes de vie.

BAZAR DU BON PASTEUR

Ce bazar est actuellement ouvert, rue Sussex, porte voisine du magasin de quincailleries de MM. McDougal et Currier, et il y a LUNCH, de midi à 2 heures, chaque jour, sous la direction de mesdames Tassé, Gélinas et Lusignan.

On a lieu de croire que tous s'empresseront de venir au bazar prendre le LUNCH, qui ne coûte que 25cts chaque jour.

LE CONSEIL DU COMTE

Le Conseil du comté de Carleton s'est de nouveau assemblé, hier matin.

Le maire a passé en revue les progrès accomplis dans le comté de Carleton, depuis 1855, année où il devenait membre du conseil de cette division territoriale. Il n'y avait alors que 12 conseillers, et seuls, les townships de Nepean, Osgoode et Gloucester étaient représentés. Du Conseil de cette époque, il est le seul membre qui fasse partie de l'administration actuelle, et quatre membres seulement du Conseil de 1869 ont conservé le mandat que leurs concitoyens leur avaient confié. Il regrette assurément la disparition de ses autres collègues; mais, il se console en les voyant remplacés par des hommes de talent, qui sont prêts à travailler hardiment pour l'intérêt public. Il est heureux de déclarer que jamais il n'a rencontré autant d'union dans le Conseil qu'en ce moment, où il assume pour la huitième fois les fonctions de la mairie. C'est avec plaisir qu'il peut annoncer au Conseil que les finances du comté sont prospères. En 1882-83, les rapports de la prison constataient que 710 personnes avaient été incarcérées, et ceux de l'année dernière démontrent qu'il n'y a eu que 127 prisonniers. Ces chiffres se passent aisément de commentaires.

Quand à l'arbitrage qui se fait actuellement entre la ville et le comté, il est d'opinion que le témoignage de certains évaluateurs ne tend pas à rendre justice à tous les droits. Il termine en disant que la besogne à accomplir durant l'année courante est considérable, mais qu'il a confiance que les membres du Conseil ne failliront pas à leur tâche.

Le comité spécial soumet ensuite le rapport suivant quant à la composition des comités d'enquête:

Finances—MM. Cummings, Dr. Beatty, Berry, Dawson, Craig, Clarke et Gonn.

Bâtisses et prison—MM. Thompson, Armstrong, Gamble, Kemp, Taylor, McDonald et Mohr.

Chemins et ponts—MM. Christian, Kerr, Cassidy, Conn et McArthur.

Education—MM. Grierson, Riddell, Cassidy, Wilson et MacKay.

Impressions—MM. Mohr, Cummings, Dr. Bell, Craig et Berry.

Dans la séance de l'après-midi, M. Bowe Lewis a été nommé ingénieur du comté.

Essayez de vous procurer une boîte du nouveau poivre-céleri, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

N'oubliez pas le grand Carnaval qui doit avoir lieu au Royal Skating Rink, rue Slater, jeudi, 29 courant.

LE MONDE ET LA VILLE

Il n'y a aujourd'hui que 39 détenus dans la prison du comté.

Chambre garnie à louer au No. 125, rue Cathcart.

L'honorable M. Carling, maître-général des postes, est revenu hier du Nord-Ouest.

On parle d'établir un marché au village de Carleton Place.

M. Léandre Bélanger, Notaire Public, de Montréal, est arrivé en cette ville ce matin.

Le rapport de la Commission Chinoise est à l'imprimerie et sera probablement mis devant la Chambre la semaine prochaine.

On nous apprend que dans une maison de la rue Clarence logent actuellement quarante Italiens et un ours.

Nous prions nos lecteurs de ne pas oublier de faire une visite au bazar qui se tient actuellement, rue Sussex, en faveur des dames du Bon Pasteur.

Son Excellence le Gouverneur-Général et lady Lansdowne, sont revenus, hier soir, de Montréal, en compagnie des personnes de leur suite.

M. Pruyt, le nouveau député de Lennox, est descendu au Russell et a été l'objet d'une réception très sympathique de la part de plusieurs conservateurs influents de la ville.

Le comité de l'aqueduc doit s'assembler ce soir à la salle de l'Hôtel-de-Ville. Le comité des finances aura aussi une réunion au même endroit demain soir.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la votation du Scott Act dans le comté de Carleton. Il est très probable que les townships Nepean, March, Gloucester, Osgoode et Fitzroy voteront contre.

Le froid est intense, ces jours-ci, à Ottawa. Le thermomètre est descendu à 22 degrés au-dessous de zéro, et il faut des oreilles blindées en fourrures pour affronter cet atmosphère là sans avaries.

Le club de Raquettes Frontenac dînera ce soir, vers les 9 heures, au bazar du Bon Pasteur. Tous les membres se feront, nous l'espérons, un joyeux devoir d'aller prendre part à cette agape charitable.

Notre jeune ami M. A. Adam vient d'adresser à M. le Capit. Pouliot sa démission comme secrétaire du club Frontenac. Ses occupations ne lui permettent pas de continuer davantage à remplir les devoirs de cette charge.

LE CARNAVAL DE MONTRÉAL.—Chemin de fer du Canada Atlantique. Bilets pour aller à Montréal et revenir, \$3 00; bons pour partir du 26 au 30 courant inclusivement, et pour revenir du 26 courant au 2 février inclusivement. On peut se procurer des bilets au bureau du Grand-Tronc et aux stations.

Le Capt. Pouliot, président du club Frontenac, de cette ville, vient de recevoir avis qu'il a été admis membre du club de Raquettes Huron, l'un des plus brillants de Québec. Nos félicitations au nouveau membre.

Les trois filous, qui ont été arrêtés pour vol de \$205.00 sur la personne d'un nommé J. Riendeau, ont paru devant le juge O'Gara, ce matin. Ils ont été renvoyés à samedi, et le tribunal leur a promis indulgence s'ils déclarent où se trouve la balance de l'argent volé. On a retrouvé encore que \$95.00.

Un de ces derniers soirs, M. T. J. Gunn, qui tient une épicerie au coin des rues Nicholas et Rideau, entendant du bruit dans son magasin, se rendit sur les lieux et constata qu'on venait de couper une vitre au moyen d'un diamant. Le but évident du voleur avait été de vider la vitrine des articles qui s'y trouvaient exposés.

Demandez à cinquante dames quel est le parfum qu'elles considèrent comme le plus délicat, le plus pur, le plus sain, le plus durable et sous tous rapports, le plus désirable. Quarante-neuf nous répondront que c'est l'eau de Florida Murray et Lanman, New-York. N. A. Savard, dépôt en gros, rue Dalhousie, Ottawa.

C'est aujourd'hui que la loi Scott est soumise au vote dans le comté de Carleton. Plusieurs personnes d'Ottawa se proposent de travailler hardiment en faveur du succès de l'acte, et nous leur souhaitons victoire. Le conseil du comté est, parait-il, chair et poisson, en cette circonstance. Il sera très fier si la loi passe; et il ne sera pas moins si elle est rejetée. C'est bien sûrement ici un moyen infallible de ne pas avoir de défilusons.

La députation remplit en ce moment les rues de la ville d'un brouhaha bien animé et bien joyeux. On se reconnaît; on se serre la main; puis, on file vers une autre rencontre. Le spectacle, enfin, est joliment celui qu'offre la gente école, rentrant à ses classes après deux mois de vacances. Il y a seulement plus d'âge et plus de gravité, dans l'air d'aujourd'hui.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Le jeune Waller et les frères Brown ont été condamnés hier, devant le magistrat de Police O'Gara, à subir leur procès aux prochaines Assises Criminelles, pour le vol de nuit qu'ils sont accusés d'avoir tenté de commettre au préjudice de M. Mortimer. Plusieurs témoins ont été entendus et la charge est très forte contre les trois prisonniers. Ils vont probablement être appelés à répondre aussi à l'accusation d'être les auteurs des divers vols qui ont jeté l'émoi dans la ville, depuis le commencement de l'hiver. La Cour de Police était littéralement encombrée de curieux, hier.

MONTRES et BIJOUTERIES

A 50 pour 100 de rabais.

Rappelez-vous que la prudence est la mère de la sûreté, et que voir c'est croire. Chaque article est garanti tel que représenté, sinon la vente est nulle et l'argent vous sera remis. Réparations de montres faites avec soin, à des prix modérés.

N'oubliez pas l'adresse H. Norez, 30, Rue Rideau, porte voisine du "London Chop House"

AVIS SPECIAUX

Sirope des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirope calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q. 9 oct 1a

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Gara; Ottawa, 29 janvier, 1885.

Julia Benoit, refus de payer les gages à son employé, cause renvoyée.

Pier et Marcell, M. Brousseau et Alet. Séguin, accusés d'avoir enlevé la somme de \$205 et un joyau en or à M. Jos. Riendeau. Sentence remise à samedi.

M. McHugh, charretier, pour avoir troublé la paix publique, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais.

Richard Seers, vagabondage, trois mois de prison aux travaux forcés.

Société Saint-Jean-Baptiste

SECTION NOTRE DAME.

L'élection des officiers de la section Notre-Dame de la Société St. Jean-Baptiste aura lieu le 29 courant, à 8 hrs. à l'Institut Canadien.

W. O. McKAY, Président.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

SECTION ST-JOSEPH

L'élection des officiers de la section St-Joseph de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu dans la soirée, le 29 courant, à 8 heures, à l'Institut Canadien, rue York.

P. POIRIER, Président.

Société Saint-Jean-Baptiste

ELECTION GÉNÉRALE

L'élection des officiers généraux de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa aura lieu DIMANCHE, le 1er Février prochain, à 4 heures p.m., à l'Institut Canadien, ainsi que la proclamation des Elections Sectionnelles.

Par ordre, GODFROY MARSAN, Sec.-Correspondant. Ottawa, 27 Janvier 1885.

A. & S. NORDHEIMER, TORONTO, MONTREAL, OTTAWA. Steinway & Sons, Boston. HAINES BROS., N.Y. GABLER BROS., N.Y. CHICKERING & Sons, New York. LES PLUS CELEBRES PIANOS ET ORGUES DU MONDE. CONDITIONS LIBÉRALES.

ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funèbres. 263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Senecal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. 3 mai-1 an ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE. Tout doit être vendu au prix coûtant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

PERDUE

Dernièrement, une génisse de deux ans, couleur rougeâtre. La personne qui donnera des informations à ce sujet obligera le soussigné A. J. DOMPIERRE, 480 rue St. Patrick.

LECONS DE CHANT

Madame Christin recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamothe, au No 376, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv.-1 m

ETABLI EN 1869

MAGASIN GENERAL D'ÉPICERIES LIQUEURS PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC.

On trouvera au magasin du soussigné tous les articles d'épicerie, liqueurs et provisions les plus choisis, pour la famille, à des prix qui défient la compétition.

Tout en remerciant mes nombreux pratiques et le public en général du patronage libéral qu'on me accorde jusqu'à présent, j'ai le plaisir de mériter la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de mes marchandises. Une visite est sollicitée. Toute ma chandiserie portée à domicile.

Alfred L. PINARD. 27 déc-2 m

POUR LES FETES

GRANDE REDUCTION DE PRIX

12 Photographes (cabinet) et un magnifique Cadre (valeur \$100) pour \$3.00. 2 PORTRAITS SUR ZINC, 25 Cents

L. BELANGER, No 460 RUE SUSSEX, OTTAWA.

2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

L. B. TACKABERRY

ENCANTEUR, COURTIER

MARCHAND

Commission

Ag. comme arbitre et commissaire-priseur

Bureaux: RUE SPARKS

(En face de l'Hôtel Russell.)

OTTAWA.

Bureau d'Agent d'Immeuble

MACDONALD

NO 9 RUE ELGIN.

ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE, 253 RUE NICHOLAS

ÉTATS-UNIS ET CANADA

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

OTTAWA, 29 JANVIER 1885.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.